

Visionnelle

La maîtrise de votre réseau d'eau chaude sanitaire est essentielle pour apporter aux usagers un niveau de confort optimal et pour répondre aux exigences réglementaires de lutte contre la légionellose.



Etes vous concernés par les risques de légionellose* ?

Tout établissement recevant du public (ERP) est concerné s'il est doté d'un réseau d'eau chaude sanitaire (ECS) collectif et d'équipements projetant de l'eau en aérosol (douches, brumisateurs, fontaines) :

- Établissements de santé, EHPAD,
- Résidences de tourisme ou universitaires,
- Campings, gîtes, auberges de jeunesse,
- Salles de sports, clubs sportifs, complexes aquatiques,
- Logements collectifs,
- Hôtels...

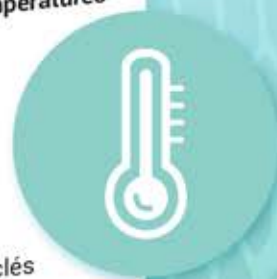


Vos obligations concernant les températures d'eau

Les arrêtés du 30 novembre 2005 et du 1^{er} février 2010 imposent le respect et la consignation régulière (1 fois par semaine ou par mois) dans un carnet sanitaire, des consommations d'eau et des températures en différents points techniques et points d'usages à risque (exemple : douches).

Pour rappel, voici quelques exemples de températures de fonctionnement obligatoires :

- Température supérieure à 55°C au point de la sortie de la production ECS
- Température supérieure à 50°C au(x) point(s) de retour de l'ECS et sur l'ensemble du réseau
- Température inférieure à 25°C pour l'eau froide
- Différence de température inférieure à 7°C entre la sortie et le retour pour les réseaux ECS bouclés



6 rue de l'Industrie - 67118 Geispolsheim
(+33) 3 88 81 67 62 - contact@easy-live.fr



www.easy-live.fr

*La légionellose est une pneumopathie sévère, non contagieuse mais pouvant être mortelle. Elle est causée par une bactérie, de type Legionella, présente dans les milieux hydriques, qui prolifère dans des installations qui leur offrent des conditions favorables (stagnation de l'eau, température d'eau entre 25 et 45°C ...).



Nos solutions :

- Instrumentation de vos installations avec des capteurs,
- Alertes sur dérives de températures et consommations,
- Mise à disposition d'une application web d'exploitation,
- Rapports automatique pour le carnet sanitaire,

Solution non intrusive ne nécessitant pas de travaux



Exploitation des réseaux améliorée via un tableau de bord dynamique



Engagement de courte durée, prestations ajustables

Economie de temps grâce à la relève automatique



Dématérialisation de tout ou partie du carnet sanitaire (archivage, consultation, diffusion)

Visionelle

la solution IoT pour votre eau sanitaire